

## Annexe

### **Allocution prononcée par le Président de la Conférence après l'adoption du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects**

La Conférence a réalisé un progrès considérable aujourd'hui en traitant l'un des problèmes les plus urgents concernant la paix et la sécurité internationales : le commerce illicite des armes légères. Les délégations des différents pays ont pu, en fin de compte, mettre de côté leurs nombreuses divergences et parvenir à un consensus sur toutes les parties d'un programme d'action visant à lutter contre cette menace collective. Toutes les parties sauf deux des plus importantes, qui bénéficiaient pourtant d'un appui écrasant.

Tout en félicitant tous les participants de la diligence qu'ils ont mise à obtenir ce nouveau consensus, je dois, en ma qualité de Président, aussi exprimer ma déception devant le fait que la Conférence n'ait pas pu – du fait des préoccupations d'un seul État – s'entendre sur un libellé reconnaissant la nécessité d'établir et de maintenir des contrôles sur la propriété privée de ces armes meurtrières et d'empêcher la vente des ces armes à des groupes non étatiques.

Les États de la région les plus touchés par cette crise mondiale, l'Afrique, n'ont accepté qu'avec la plus grande réticence de supprimer le libellé proposé pour parler de ces questions cruciales touchant le commerce illicite des armes légères. S'ils l'ont fait, c'est uniquement pour obtenir un compromis qui permettrait à la communauté internationale dans son ensemble de faire ensemble les premiers pas au niveau mondial pour alléger cette menace qui pèse sur tous. Mais ils l'ont aussi fait sans compromettre le moins du monde leur engagement à poursuivre leurs efforts pour régler ce problème, et ce problème doit être réglé, comme l'exige le nom de la conférence, sous tous, je dis bien tous, ses aspects. Cette position a l'appui de nombreux États

extérieurs à la région, et cet avis, le Président de la Conférence le partage aussi.

Comme l'ont demandé plusieurs délégations, j'inclurai l'allocution que je fais aujourd'hui dans le rapport de la Conférence qui sera envoyé à l'Assemblée générale. J'espère qu'elle permettra de promouvoir d'autres efforts tant dans la société civile que parmi les États pour lutter contre le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, jusqu'à ce que, enfin, après avoir tant attendu, l'humanité soit bien sûre, en son âme et conscience, que tout ce qui pouvait être fait pour alléger cette tragédie mondiale a été fait.